

Collège Jean LAFOSSE

Demande de bourses de collège du 1er SEPTEMBRE AU 13 OCTOBRE 2023

Les demandes de bourses sont à effectuer par internet par le parent représentant légal assumant la charge effective et permanente de l'élève en se connectant à l'adresse suivante :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

La procédure de saisie vous est expliquée lors de votre connexion.

- Il vous faut pour cela une adresse de messagerie électronique
- Elève de 6^e et nouveaux élèves : un identifiant et un mot de passe Educonnect vous ont été communiqués par le collège afin de pouvoir vous connecter
- Elèves de 5^e, 4^e et 3^e : utilisez vos identifiants et mots de passe de l'an dernier. En cas de perte ou d'oubli, vous pourrez les réinitialiser vous-mêmes sur educonnect
- Les données fiscales sont récupérées directement, ce sont les revenus de l'année 2022

Les avantages :

1. Une seule demande est suffisante pour tous les enfants scolarisés dans le même collège
2. Votre demande de bourse sera reconduite automatiquement à chaque rentrée si vous donnez votre accord pour l'actualisation de vos données fiscales chaque année
3. Vous pouvez voir immédiatement si vous avez droit à une bourse et son montant

Un simulateur est disponible sur le site de l'Education Nationale

(<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>) vous permettant de vérifier si votre situation est susceptible d'ouvrir un droit à bourse et vous éviter d'effectuer inutilement une demande.

CRITERES D'OBTENTION DE LA BOURSE :

- Ressources 2022 de la famille = revenu fiscal figurant sur l'avis d'imposition 2023 (en cas de concubinage, somme des revenus fiscaux de référence des revenus 2022 des 2 concubins)
- Enfants à charge rattachés au foyer fiscal inscrits sur l'avis d'imposition

Pour vous aider dans vos démarches, le collège met à votre disposition une cellule d'aide à la saisie informatique suivant le planning ci-joint :

NIVEAU	LIEU	HORAIRES	DATE
6eme	Service gestion	13h00 – 16h00	Lundi 18/09/2023
5eme	Service gestion	13h00 – 16h00	mardi 19/09/2023
4eme	Service gestion	13h00 – 16h00	Jeudi 21/09/2023
3eme	Service gestion	13h00 – 16h00	Vendredi 22/09/2023

Pour toute difficulté ou tout cas particulier contacter le service gestion au 0262 91 21 30

Rappel : le collège sera fermé le vendredi 13 octobre au soir.

Le service gestion
Saint Louis, le 1^{er} septembre 2023

CAMPAGNE DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE
Année Scolaire 2023-2024

BARÈME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE
Année Scolaire 2023-2024

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022			
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	16 885	9 127	3 220
2	20 781	11 234	3 964
3	24 677	13 340	4 707
4	28 573	15 447	5 450
5	32 471	17 553	6 193
6	36 367	19 659	6 936
7	40 263	21 766	7 680
8 ou plus	44 160	23 872	8 423
Montant annuel de la bourse	111 €	312 €	486 €
Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €